

**Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») –
Projet de modification du Règlement n° 1 de l'OCRCVM concernant la durée maximale globale des
mandats des administrateurs**

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet, déposé par l'OCRCVM, de modification du paragraphe 5.3(2) du Règlement n° 1 de l'OCRCVM (le « projet de modification ») afin de modifier la façon dont la durée maximale globale des mandats des administrateurs est calculée. Le projet de modification vise à garantir que la durée maximale globale des mandats de tous les administrateurs soit d'au moins huit ans ainsi qu'à prolonger les mandats de certains administrateurs qui atteindraient autrement la limite de leurs mandats en septembre 2020.

(Les textes ont été publiés dans la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2019-04-04, Vol. 16, n° 13)

Commentaires

Malgré les informations présentées aux textes publiés, les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 6 mai 2019, à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22e étage
C.P. 246, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Maxime Lévesque
Analyste expert aux OAR
Direction de l'encadrement des bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4324
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4324
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : maxime.levesque@lautorite.qc.ca

Jean-Simon Lemieux
Analyste expert aux OAR
Direction de l'encadrement des bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4366
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4366
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : jean-simon.lemieux@lautorite.qc.ca